



Focus sur les modes de paiement.



La Trésorerie de Liancourt fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2021

Payer en ligne, une solution rapide et sécurisée !

1. Connectez-vous sur «www.ccl-valleedoree.fr»
2. Dans la rubrique «Accès rapides», cliquez sur L'E.A.U. (l'Espace Autogéré des Usagers)
3. Vous avez déjà créé votre compte en ligne : Identifiez-vous à l'aide de vos email et mot de passe.
Vous n'avez pas de compte en ligne ? Créez-le à l'aide de votre PDC (référence disponible sur votre facture).
4. Dans l'onglet «Factures», réglez votre facture.



Vous rencontrez des difficultés de connexion ? Notre Espace France Services (voir verso) est là pour vous aider.

Souscrivez à la e-facture

Pour souscrire à la e-facture, vous devez opter pour le prélèvement automatique. Vous recevez alors un mail dès que votre facture est en ligne. Fini le papier, vos factures sont accessibles sur votre espace privé, vous êtes la seule personne à pouvoir y accéder. Vous conservez votre historique.

Opter pour un prélèvement pour plus de tranquillité.

- Le prélèvement mensuel : Vous serez prélevé le 8 de chaque mois de février à novembre. Une facture de régularisation sera calculée en décembre (prélèvement en janvier)
- Le prélèvement semestriel : Vous serez prélevé 2 fois par an, le 31 juillet (réception de la facture en juin) et le 31 janvier de l'année suivante (réception de la facture en décembre).

En espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste agréé.

Pour tout paiement en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire sans limitation de montant, vous pouvez vous rendre chez un buraliste partenaire agréé.

1. Munissez-vous de votre facture à acquitter sur laquelle est apposé un QR Code.
2. Rendez-vous chez un buraliste-partenaire agréé proche de chez vous :
Liancourt : la Tabatière, 22 rue Victor Hugo
Rantigny : le Tabac de la Gare, 12 place de la Gare

Par chèque.

Vous pouvez adresser votre chèque au Trésor Public de Liancourt (1 Av. d'Île de France, 60140) et à partir du 1er janvier à la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée (19bis Rue de Montdidier, 60130) par **voie postale uniquement.**



Une question sur votre facture d'eau ?

- Le détail de votre facture
- Vos mensualités
- Un changement d'adresse
- La modification de vos coordonnées bancaires..

Notre service facturation de l'eau est disponible pour vous répondre au sein de nos locaux, par téléphone au 03 44 73 89 10 ou par mail facturation@ccl-valleedoree.fr

Merci de vous munir obligatoirement des références de votre facture.

Vous êtes nombreux à contacter le 03 44 73 82 03 pour des questions sur les factures d'eau ! Ce numéro est **réservé aux urgences**, pour les fuites d'eau (sur rue), le manque d'eau, les canalisations d'évacuation d'eaux usées bouchées (sur rue).



Pour toute autre question, merci de contacter le 03 44 73 89 10.

Un nouvel espace proche de chez vous , l'espace **FRANCE SERVICES** !

Pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions, la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée - vous accueille sur rendez-vous dans son Espace France Services :

1, rue de Nogent à Laigneville.

03 75 19 03 10

franceservices@ccl-valleedoree.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



**France
services**



Vous devez refaire vos documents d'identité ?



Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives en ligne ?



Vous n'avez pas d'ordinateur pour réaliser vos démarches en ligne ?



Vous voulez préparer votre retraite ?



Vous êtes perdu dans vos déclarations de revenus en ligne ?



Vous voulez remplir votre demande d'APL ?

Retrouvez-nous dans votre Espace France Services.
1, rue de Nogent
60290 Laigneville

Rendez-vous par téléphone au 03 75 19 03 10
ou par mail à l'adresse franceservices@ccl-valleedoree.fr

